

Progrès dans la conversion au système métrique

Depuis la présentation à la Chambre des communes du *Livre blanc sur la conversion au système métrique au Canada* le 16 janvier 1970, l'implantation du système métrique SI s'est faite de façon progressive mais systématique. Depuis 1972, avec l'aide de la Commission du système métrique du Canada, divers aspects de la vie des Canadiens, entre autres la température, les précipitations, les produits vendus dans les épiceries, la signalisation routière, une bonne partie des industries de la construction et de l'automobile, les ventes de céréales, les vins, les semences et les engrais, ont été adaptés au système métrique, et le processus se poursuit. En 1979, toute l'industrie pétrolière, des puits jusqu'aux stations-service, se convertira au système métrique. Il semble que le but initial de la Commission du système métrique, qui était de réaliser une part substantielle de la conversion pour la fin de 1980, sera atteint.

Bien que la conversion au système métrique s'effectue essentiellement à titre spontané, il a fallu présenter un projet de loi au Parlement pour permettre l'emploi des unités métriques. Dans certains cas, il a fallu imposer par une mesure législative l'usage exclusif des unités métriques pour empêcher la confusion entre les systèmes. La conversion des lois pertinentes est assurée globalement au moyen d'une série de quatre bills omnibus. Le premier, qui porte sur neuf lois, a reçu la sanction royale le 5 août 1977. Le deuxième qui intéresse sept lois, a subi la première lecture à la Chambre des communes le 20 décembre 1977.

Étant donné le niveau d'implantation du système métrique au Canada, la plupart des quantités dans l'*Annuaire du Canada* sont indiquées uniquement en unités métriques SI ou en unités neutres comme le dollar ou la douzaine.

Comparaison des poids et mesures: système métrique (SI), système impérial canadien et système américain

On trouvera ci-après les facteurs de conversion pour les unités employées dans la présente édition de l'*Annuaire du Canada* et pour d'autres unités d'usage courant. Les conversions vont des unités SI aux unités traditionnelles. Pour obtenir une liste complète des équivalences entre les unités traditionnelles et les unités métriques SI, le lecteur pourra consulter le *Guide canadien de familiarisation au système métrique* publié par l'Association canadienne de normalisation, 178, boul. Rexdale, Rexdale (Ont.) M9W 1R3. Le nombre de chiffres significatifs des facteurs de conversion qui suivent est le même que dans le guide susmentionné. Si l'on a pas besoin d'un niveau aussi élevé de précision, on peut conserver le nombre de chiffres qu'on désire en arrondissant, soit dans les calculs, soit dans les résultats. Lorsqu'on emploie le système métrique SI, on se sert d'espaces au lieu de virgules pour séparer les groupes de trois chiffres, l'espace est facultatif dans le cas des nombres à quatre chiffres. Bien que cette règle ne soit pas obligatoire pour les unités non métriques, elle est souvent appliquée et finira sûrement par se généraliser avec la normalisation. Dans toutes les publications de Statistique Canada, on emploie le point pour marquer les décimales.

Superficie

1 km² (kilomètre carré) = 0.3861022 mille carré
1 ha (hectare) = 2.471054 acres

Longueur

1 m (mètre) = 39.37 pouces
= 3.281 pieds
= 1.094 verge
1 km (kilomètre) = 0.6213712 mille terrestre = 3,280,840 pieds
= 0.5399568 mille marin = 3,282.937 pieds